

Québec, le 30 octobre 2014

Monsieur Daniel Pilon, directeur général
MRC Les Moulins
710, boulevard des Seigneurs, 2^e Étage
B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport
collectif à Laval et Bois-des-Filion

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête
et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires, vous
adresse les questions suivantes :

1. Veuillez détailler la nature des discussions entre votre MRC et votre partenaire la
CITL relativement à une bonification du service actuel entre le secteur de
Terrebonne ouest et le métro Cartier.
2. Hormis le secteur de Terrebonne-ouest desservi par le CITL et les futurs résidents
d'Urbanova pour lesquels vous prévoyez une desserte directe en direction du
terminus Cartier, envisagez-vous mettre en service des lignes d'autobus qui
relieraient d'autres secteurs de votre territoire à Laval ou Montréal en utilisant la
voie réservée prévue sur l'A19 ?

La commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 3 novembre prochain** compte tenu
de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission